



EXTRAIT du procès-verbal de l'Assemblée générale
du Conseil de Ville d'Outremont, tenu(e) le 6 mars 1989

891-3-10 Il est proposé par le Conseiller Labelle, appuyé du
Conseiller Unterberg et résolu à l'unanimité:
Que les décisions du Comité plénier tenu le 6
mars 1989, folios 47 et 48 du livre des minutes
de ce Comité, soient approuvées et ratifiées,
notamment l'article

892-3-4 Que le Maire et le Greffier de la Ville
soient autorisés à signer pour et au
nom de la Ville l'acte d'acquisition
de gré à gré d'une portion de terrain
en vue du prolongement éventuel de l'avenue
Beaubien.

(Signé) Jocelyne Perreault, o.m.a.
Greffier de la ville

COPIE CONFORME

(SIGNE)

Jocelyne Perreault
Jocelyne Perreault, o.m.a.
Greffier de la ville
Ville d'Outremont
le 24 avril 1989

Certifié véritable par le greffier de la
Ville et signé pour identification par les
représentants de la Ville et le notaire
soussigné, pour demeurer annexé à la minute
numéro 18,728 de Me. Thomas Ducharme, Jr.
notaire. ce 11 juillet 1989

(SIGNE)

Jerome Choquette
JEROME CHOQUETTE

(SIGNE)

Thomas Ducharme Jr.
THOMAS DUCHARME JR.
notaire

Jocelyne Perreault
JOCELYNE PERREAULT

VRAIE COPIE de la résolution annexée à ma minute
Numéro 18,728.

Thomas Ducharme Jr.